LA FONCTION GESTION DES RISQUES DANS LE CADRE DE SOLVABILITÉ II : CONTENU, RESPONSABILITÉS, NOUVEAUTÉS



Bulletin de participation sur www.caritat.fr

Durée de la formation ?

1 jour - soit 7 heures.

À qui s'adresse cette formation ?

Aux compagnies d'assurance, mutuelles et institutions de prévoyance, aux collaborateurs des directions des Risques et Techniques et aux directions générales.

Pour obtenir quoi?

Définir une organisation efficace et conforme intégrant la fonction gestion des risques dans le cadre de Solvabilité II. Appréhender les enjeux liés à la gestion des risques dans l'assurance. Déterminer les principes de son déploiement et l'animation d'une filière.

Quels objectifs pédagogiques ?

Veiller au respect des attendus réglementaires relevant de la fonction gestion des risques : règles de gouvernance, de travaux à mener et points d'attention.

Adapter les processus de gestion des risques de sorte à l'articuler à la stratégie de l'entreprise : mesure du profil de risque et déclinaison opérationnelle de l'appétence au risque.

Gérer les interactions de la fonction gestion des risques avec les autres processus de l'entreprise concourant à la gestion globale des risques.

Quelles méthodes mobilisées ?

Tout au long de la formation, les aspects théoriques alterneront avec des retours d'expériences concrets et opérationnels.

Quels sont les prérequis ?

Connaître les principes de la directive SII. Avoir des notions en gestion des risques et contrôle interne.

Ouelles modalités d'évaluation?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

Qui anime cette formation?

Didier MERCKLING,

Membre actif de l'Institut des actuaires, préside la commission IARD. Pendant plusieurs années détenteur de la fonction clé actuariat d'une SAM, il a exercé dans diverses compagnies comme responsable actuaire et technique, auditeur, responsable contrôle interne et gestion des risques.



La formation en pratique...

Quand et où?

11 octobre 2024

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30 En distantciel, via l'application TEAMS

Combien ça coûte?

1 350 € HT + TVA 20%, soit 1 620 € TTC. Les frais de participation couvrent la journée de stage, la documentation complète.

Qu'allez-vous apprendre?



Réglementation Solvabilité II

- Gouvernance et fonctions clés
- Missions de la fonction clé gestion des risques
- Interactions avec les autres fonctions clés et les instances de direction et d'administration
- Le processus ORSA
- Exigences de reporting
- Notice ACPR du 1^{er} décembre 2023

La mise en œuvre et le suivi du système de gestion des risques

- Modèles de référence
- Organisation, processus et responsabilités
- L'appétence et la tolérance aux risques
- Politiques de gestion des risques
- Le pilotage des risques (souscription, marché, opérationnel)
- Informations, indicateurs, reporting et communication
- Actions d'amélioration, de remédiation

La cartographie des risques

- Identification et suivi des risques
- Evaluation des risques
- Priorisation et traitements

Le processus ORSA

- Les 3 évaluations
- Modèles, pratiques et méthodologies
- Objectifs opérationnels
- Reporting et rapport ORSA

Prise en compte des risques de durabilité

- Point réglementaire
- Intégration dans le Besoin Global de Solvabilité

La gestion des risques au cœur du dispositif Solvabilité II

- Le rôle pivot dans le pilier 1 et le pilier 2
- La maîtrise des activités
- Le pilotage des fonds propres et de la solvabilité

01 44 51 04 00 info@caritat.fr

Qu'en disent les stagiaires ?

« Le contenu de la formation est complet et très bien retransmis par les formateurs. »

M.F.. Auditeur – SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

« Très bon contenu. Bonne articulation entre la théorie et la pratique. »

S.F., Responsable du contrôle interne - MGC

« Excellents formateurs, très pédagogues, qui ont su vulgariser un contenu technique et dense ! »

A.D., Chef de produit – MACIF MUTUALITÉ



24 rue Tronchet - 75008 Paris Tél. : 01 44 51 04 00 www.caritat.fr